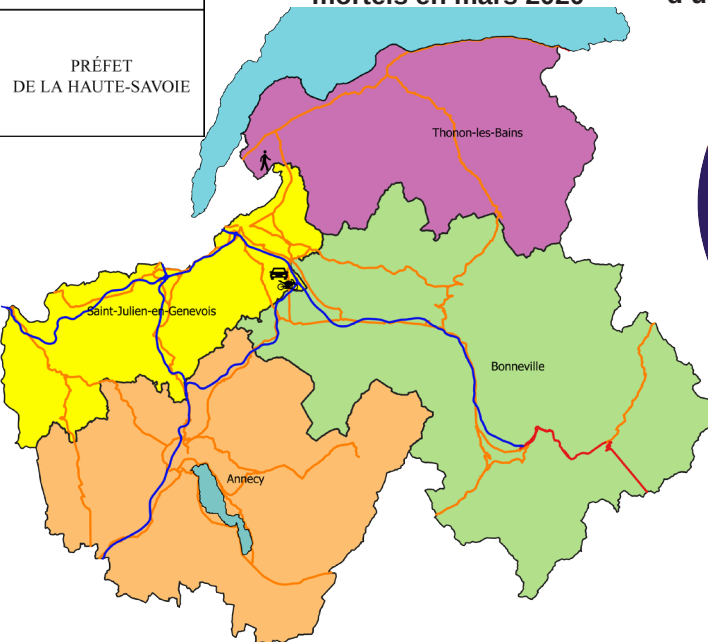


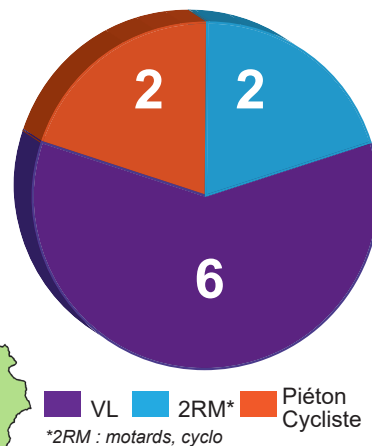


PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Localisation des accidents mortels en mars 2020



Nombre de tués par catégories d'usagers depuis le 1^{er} janvier 2020



Nombre de tués en 2020	10
Nombre de tués en mars 2020	3
Nombre de tués en mars 2019	3

	Accidents	Tués	Blessés
Mars 2020*	24	3	25
Mars 2019	37	3	45
Avril 2019-Mars 2020	517	60	407
Avril 2018-Mars 2019	621	46	696
Évolution sur les 12 derniers mois en Haute-Savoie	-17 %	+30 %	-42 %
Évolution sur les 12 derniers mois en France	-0,4 %	-1,9 %	+0,2 %

Consultez, en cliquant directement sur le lien *en italique*, le baromètre nationale de sécurité routière de mars

Répartition des tués	Catégories d'usagers							Tranches d'âges								Sexe		Type de réseaux				Localisation	
	Piéton	Cycliste	Motocycliste	Automobiliste	Camion	Autres	0-13	14-17	18-24	25-29	30-44	45-64	64-74	75 et +	Homme	Femme	Auto-route	RN	RD	VC	hors agglo	En agglo	
Mars 2020	1		1	1				1				2			3				3			2	1
Total mensuel %	33 %		33 %	33 %				33 %				67 %			67 %				67 %			67 %	33 %
Total 2020	2		2	6				2	1	1	4		2	9	1	1		7	2		8	2	
Total annuel %	20 %		20 %	60 %				20 %	10 %	10 %	40 %		20 %	90 %	10 %	10 %		70 %	20 %		80 %	20 %	

La mise en place du confinement de la population à partir du 17 mars 2020 dans le cadre de la gestion de la crise liée au Covid 19 a réduit fortement l'ensemble des déplacements routiers.

Au mois de mars 2020, 3 personnes ont perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie comme en mars 2019 (1 piéton, 1 motocycliste et 1 automobiliste). Ces trois accidents mortels ont pour cause principale un dépassement dangereux et l'inattention.

Au cours des douze derniers mois glissants, le nombre de tués a augmenté de 30 % alors que les nombres d'accidents et de blessés baissent respectivement de 17 % (-104 accidents) et de 42 % (-289 blessés).

Le saviez-vous ?

En France, le non respect des règles de priorités est responsable de 10 % des accidents mortels, de 20 % des tués et de 33 % des blessés.

16 % des accidents en intersection ont lieu hors agglomération **CHAMPETIX**, mais ils occasionnent 50 % des décès. 26 % des motards sont tués dans ces circonstances. Par contre, en ville, ces collisions entraînent plus de blessés (80 %), le facteur vitesse étant moins important.

Pour limiter ces accidents, respectons les règles de priorités !

Pour aller plus loin : révisons notre code !

- <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/reviser-le-code-de-la-route>
- <https://www.anper.info/les-ecoles-de-conduite-de-proximite-solidaires/>

Je cède le passage aux véhicules débouchant de la (ou des) route(s) située(s) à ma droite.

Je cède le passage à l'intersection. Je ne suis pas prioritaire.

Je suis prioritaire jusqu'à la prochaine intersection sauf indication contraire (comme un panneau annonçant la distance).

1 - Je suis prioritaire.
2 - Fin du caractère prioritaire de la route.

1 - Je vais devoir m'arrêter à un STOP dans 150 m.
2 - Je freine et je m'arrête (feux stop allumés) ou je mets un pied à terre si je suis en deux-roues.

Carrefour à sens giratoire. Je ne suis pas prioritaire. Je laisse passer les véhicules engagés dans l'anneau.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

#TousTouchés #TousConcernés

Pour en savoir plus : www.haute-savoie.gouv.fr
Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie